Un diable, cornard effronté,
Vilains, ici *guette* vos belles.
BÉRANGER.

— Fig. Attendre pour profiter de : GUETTER *l'occasion.* GUETTER *le moment. Les amours-propres alarmés, les envies surprises par le début heureux d'un autre se coalisent et* GUETTENT *la seconde publication du poëte pour prendre une éclatante revanche.* (Chateaub.)
— Véner. *Guetter le relevé*, Observer le moment où la bête sort de son abri pour aller repaître.

GUETTEUR, EUSE s. (ghè-teur, eu-ze — rad. *guetter*). Personne qui guette, qui fait le guet : *Un* GUETTEUR *en défaut.*

GUETTON s. m. (ghè-ton — dimin. de *guette*). Constr. Petite guette au moyen de laquelle on exhausse un châssis de fenêtre, un chambranle, etc.

GUEUDEVILLE (Nicolas), gazetier et littérateur français, né à Rouen vers 1650, mort à La Haye, vers 1720. Il était fils d'un médecin. Il prit l'habit des bénédictins, mais ne tarda pas à s'enfuir de son couvent, se réfugia en Hollande, embrassa le protestantisme et se maria à Rotterdam vers 1690. Il essaya d'abord d'ouvrir des cours de philosophie et de belles-lettres; mais le succès n'ayant pas répondu à ses espérances, il fonda à La Haye un journal politique, l'*Esprit des cours de l'Europe*, feuille satirique où le gouvernement français, surtout, était violemment attaqué. L'ambassadeur de France en obtint des Etats la suppression. Mais Gueudeville éluda cette interdiction en modifiant son titre de la manière suivante : *Nouvelles des cours de l'Europe.* Ce journal eut une vogue immense, mais n'enrichit cependant pas son auteur, qui mourut dans le dénûment. Sa gazette, qui parut de 1699 à 1710, forme une collection curieuse et recherchée. On lui doit en outre les écrits suivants, qui sont généralement médiocres : *Critique générale des aventures de Télémaque* (Cologne, 1700, 2 vol. in-12); *Dialogue du baron de La Houtan et d'un sauvage dans l'Amérique* (Amsterdam, 1704, in-8°) et la suite du *Voyage de La Houtan* (Amsterdam, 1728, in-12); c'est une satire sanglante des cérémonies catholiques; le *Grand théâtre historique*, ou *Nouvelle histoire universelle* (Leyde, 1705, 5 vol. in-fol.), trad. libre d'un ouvrage allemand d'Imhof; *Atlas historique*, ou *Nouvelle introduction à l'histoire*, avec un supplément par Limiers (Amsterdam, 1713-1721, 7 vol. in-fol.); le *Censeur*, ou le *Caractère des mœurs de La Haye* (Amsterdam, 1715, in-12); *Parallèle de Paul III et de Clément XI, suivi de pensées libres*, à la suite des *Maximes politiques de Paul III* (La Haye, 1716, in-12). Citons encore les traductions suivantes : *Eloge de la folie* par Erasme (Leyde, 1713, in-12; Amsterdam, 1728, in-8°; Paris, 1751, in-8°, 1757, in-12); l'*Utopie*, de Thomas Morus (Leyde, 1715, ou Amsterdam, 1730, in-12, fig.); *Colloques* d'Erasme (Leyde, 1720, 6 vol. in-12, fig.); *Traité de Corneille Agrippa sur la noblesse et excellence du sexe féminin*, avec un autre sur l'*Incertitude et vanité des sciences* (Leyde, 1726, 3 vol. in-8°); *Comédies* de Plaute (Leyde, 1719, 10 vol. in-12). Gueudeville a été l'éditeur de l'*Eloge de la goutte* par Coulet; enfin il a traduit l'*Eloge de la fièvre quarte* du latin, de Guillaume Menapius.

GUEULARD, ARDE s. (gheu-lar, ar-de — rad. *gueuler*). Pop. Personne qui a l'habitude de crier ou de parler très-haut : *Un grand* GUEULARD. *Tais-toi*, GUEULARDE.
— Manége. Cheval ou jument qui a l'habitude d'ouvrir souvent la bouche, et qui obéit mal au frein. || Adjectiv. : *Jument* GUEULARDE.
— s. m. Techn. Ouverture supérieure d'un haut fourneau.
— **Encycl.** Techn. C'est par le *gueulard* que se fait le chargement des matières que l'on veut traiter dans les hauts fourneaux. Pour cela, il est entouré d'une plate-forme sur laquelle on élève le minerai et le combustible au moyen d'appareils spéciaux, les monte-charges. Dans les hauts fourneaux, on utilise généralement les gaz chauds qui se produisent pour chauffer les appareils à air chaud, les chaudières à vapeur et les fours de grillage. Pour cela, afin d'éviter qu'ils se perdent en quantité considérable, on ferme, dans certains cas, le *gueulard* au moyen d'appareils très-variés, mais dont le plus simple est le suivant : le *gueulard* porte intérieurement, sur tout le pourtour de sa circonférence, une petite rigole en fonte que l'on remplit d'eau; dans cette rainure viennent se poser les bords d'une cloche maintenue par un contre-poids. Dans d'autres cas, au-dessus du *gueulard* est fixée une caisse de fer rectangulaire, évasée par le haut, sous forme de pyramide renversée; au haut de cette caisse existe un registre horizontal à coulisse, et, plus bas, un autre, semblable, sur la petite base de la pyramide : pour charger, on ferme le registre inférieur, l'autre étant ouvert; puis on ferme ce dernier et l'on ouvre celui d'en bas. Quelquefois on emploie l'appareil suivant : un entonnoir conique renversé, en fonte, est fixé au pourtour du *gueulard*, et dans l'axe se trouve un cône en fonte également creux, suspendu à une chaîne de fer, elle-même attachée à l'extrémité d'un levier à contre-poids, lequel est mobile par un mécanisme spécial; quand on veut charger, on élève le cône droit, qui agit comme tampon et ferme le *gueulard*; puis, en l'abaissant, la charge tombe dans le fourneau, où elle se distribue forcément à la circonférence. Les appareils de ce genre sont du reste très-variés. Quelquefois le *gueulard* reste toujours ouvert, et le chargement se fait à la pelle. Il peut arriver que le *gueulard* soit assez étroit pour influer notablement sur le courant gazeux ascendant et troubler l'allure du fourneau. Dans les fourneaux à *gueulard* ouvert, celui-ci n'est pas en général complétement libre : pour diriger les flammes qui en sortent, on place ou une cheminée, ou, sur le massif extérieur, un mur qui s'élève à 2 mètres de hauteur; pour empêcher les dégradations, on couvre le fourneau de plaques de tôle ayant une légère pente.

GUEULE s. f. (gheu-le — lat. *gula*, mot qui répond au grec *gualon*, allemand *kehle*, *hals*, zend *gara*, sanscrit *galos*, *gallos*, gosier, mâchoire, de la racine sanscrite *gal*, manger, avaler). Bouche des animaux carnassiers, de quelques autres quadrupèdes, des poissons et de certains gros reptiles : *La* GUEULE *du loup, du chien, du tigre. La* GUEULE *du cerf. La* GUEULE *de la baleine mesure jusqu'à 7 mètres d'ouverture.* (J. Macé.) *On ne dit pas la bouche, mais la* GUEULE *d'un cerf.* (E. Chapus.)

. . . . . Le monstre bondissant
Se roule et leur présente une *gueule* enflammée,
Qui les couvre de feu, de sang et de fumée.
RACINE.

— Pop. Bouche humaine : *Avoir une grande* GUEULE. *Ouvrir une* GUEULE *comme un four.* || Voix forte et criarde : *L'éloquence d'un avocat n'est souvent que de la* GUEULE. *Molière était fort lié avec le célèbre avocat Forcroi, homme redoutable dans la dispute, par la capacité et la grande étendue de ses poumons; ils eurent un jour à table une conversation fort échauffée, en présence de Despréaux; Molière, se tournant du côté du satirique, lui dit : Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, contre une* GUEULE *comme celle-là?*
— Par ext. Gourmandise : *La* GUEULE *et le luxe sont la ruine des petits ménages.*
— Par anal. Ouverture béante : *La* GUEULE *d'un four, d'un puits, d'un tunnel. La* GUEULE *d'un sac, d'un canon. Un fusil chargé jusqu'à la* GUEULE.
— Loc. fam. *Donner sur la gueule, casser la gueule à quelqu'un*, Le frapper violemment au visage :

J'ai des démangeaisons de *te casser la gueule.*
BOURSAULT.

|| *Etre fort en gueule*, Parler beaucoup et indiscrètement :

. . . . . Vous êtes, ma mie, une fille suivante
Un peu trop *forte en gueule*, et fort impertinente.
MOLIÈRE.

— Véner. *Chasser de gueule*, Aboyer pour amener sur la voie le reste de la meute. || *Faire sa gueule*, en parlant d'un jeune chien, Commencer à prendre de la vigueur et à se nourrir d'aliments solides.
— Archit. *Gueule droite*, Partie concave d'une cymaise. || *Gueule renversée*, Partie convexe d'une cymaise.
— Archit. hydraul. et techn. *Gueule bée*, V. GUEULE-BÉE.
— Constr. *Gueule de loup*, Grosse filure pratiquée dans un battant, pour recevoir la filure entaillée en sens inverse dans l'autre battant. || Entaille angulaire pratiquée dans l'extrémité d'une pièce de bois, pour embrasser deux faces contiguës d'une autre pièce. || Coude de tuyau placé au haut d'une cheminée sur un pivot, et tournant de façon que, l'ouverture étant toujours à l'abri du vent, la fumée n'y soit pas refoulée.
— Chir. *Gueule de loup*, Scissure congénitale de la lèvre supérieure et de la voûte du palais. V. BEC-DE-LIÈVRE.
— Mar. *Gueule de loup*, Coupe angulaire d'un étai qui soutient les levées d'un grand bâtiment. || *Gueule de loup, de raie*, Noms de deux espèces de nœuds. || *Pont sur gueule*, Pont supérieur d'un bâtiment.
— Ornith. *Gueule de four*, Nom vulgaire de la mésange à longue queue.
— Ichthyol. *Gueule pavée*, Nom de la dorade et d'une espèce de sciénoïde, à l'île Maurice.
— Moll. *Gueule de souris*, Nom vulgaire d'une coquille du genre moule. || *Gueule noire*, Nom vulgaire d'une coquille du genre strombe.
— Bot. Nom donné aux fleurs dont la corolle gamopétale est divisée en deux lèvres, dont l'ensemble forme une sorte de gueule. || *Gueule de lion, gueule de loup*, Nom vulgaire de l'antirrhine ou muflier. || *Gueule noire*, Nom donné aux fruits du myrtille, qui noircissent la bouche.

GUEULE-BÉE ou **GUEULE BÉE** s. f. (gheu-le-bé). Archit. hydraul. Décharge d'un bassin supérieur qui alimente un réservoir ou forme une nappe d'eau. || Vanne complétement ouverte : *Usine qui marche à* GUEULE-BÉE. || Dépense la plus forte possible dans l'écoulement d'un liquide : *Ecoulement à* GUEULE-BÉE.
— Techn. *Tonneau à gueule-bée*, Tonneau qui n'a qu'un fond.
— **Encycl.** En hydraulique, on dit qu'un écoulement est à *gueule-bée* lorsque les filets fluides se rapprochent des parois de l'orifice, ce qui a lieu quand l'épaisseur de la paroi est égale à au moins une fois et demie sa plus petite dimension, ou que cet orifice est prolongé par un ajutage cylindrique ou prismatique d'une longueur égale à trois ou quatre fois la plus petite dimension de l'orifice; la dépense est alors plus grande que si l'écoulement avait lieu en mince paroi, bien que la résistance de l'ajutage diminue la vitesse de sortie du liquide. Cette dernière a été trouvée égale au 0,82 de la vitesse théorique d'écoulement, soit

$$v' = 0{,}82v = 0{,}82\sqrt{2gh},$$

v' étant la vitesse réelle avec laquelle l'eau s'écoule, v la vitesse théorique d'écoulement, g l'accélération de vitesse due à la pesanteur, h la hauteur du niveau du liquide dans le vase, au-dessus du centre de gravité de l'orifice.

GUEULER v. n. ou intr. (gheu-lé — rad. *gueule*). Pop. Parler très-haut ou crier : *Qu'avez-vous à* GUEULER *ainsi? Cet homme ne parle pas, il* GUEULE.
— v. a. ou tr. Chasse. Saisir avec la gueule : *Un chien qui* GUEULE *très-bien le lièvre.*

GUEULES s. m. (gheu-le — du pers. *ghul*, rose, ou plus probablement du lat. *gula*, gueule d'animal, d'où *gulæ*, bordure de pelleterie teinte en rouge). Blas. Couleur rouge : *Albret, en Gascogne : De* GUEULES *plein. Vivier, en Languedoc : De* GUEULES *plein.* || Dans la gravure, le gueules se représente par des hachures perpendiculaires.

GUEULETON s. m. (gheu-le-ton — rad. *gueule*). Fam. Repas de goulus; banquet donné à un grand nombre de personnes; ne se dit qu'en mauvaise part : *Un* GUEULETON *patriotique. Un* GUEULETON *électoral. Les dénominations de* GUEULETONS *civiques et de ripailles patriotiques sont acceptées par tous les partis; seulement chacun les applique à ses adversaires, réservant à ses propres victuailles les noms de banquets, de manifestations, etc.* (A. Karr.)

GUEULETONNER v. n. ou intr. (gheu-le-to-né — rad. *gueuleton*). Faire un gueuleton, une ripaille.

GUEULETTE s. f. (gheu-lè-te — dimin. de gueule). Techn. Ouverture d'un four de recuisson, partiquée pour la manœuvre des outils.

GUEULETTE (Simon), historien français, né à Noyon en Picardie, mort à Paris en 1699. Il fut moine bernardin, puis entra dans la congrégation de Cluny et devint prieur de Courcelles. Ses principaux ouvrages sont : *Méthode facile pour étudier l'histoire de France* (Paris, 1684, et, avec des additions, 1685, 1689, 1691, 3 vol. in-12); *Abrégé de cette même histoire* (1709, in-12); *Méthode pour apprendre l'histoire de l'Eglise* (Paris, 1693, 3 vol. in-12); le dernier volume, contenant l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, a été réimprimé séparément (Paris, 1699); *Abrégé de l'histoire générale de la maison de France et de ses alliances, avec les noms des grands officiers de la couronne sous chaque roi* (Paris, 1699, in-12). Ces divers ouvrages sont dialogués. Gueulette prenait, hors du couvent, le nom de sa mère (Desmay) et signait seulement de l'initiale D. ses publications.

GUEULETTE (Thomas-Simon), conteur, auteur dramatique et philologue, né à Paris en 1683, mort en 1766. D'abord avocat au parlement, il remplit ensuite les fonctions de substitut du procureur du roi, et consacra ses loisirs à la littérature. Il avait fait construire, dans sa belle propriété de Choisy, une salle de spectacle où l'on jouait des pièces de théâtre de sa composition. Ce sont, la plupart, des comédies, des opéras-comiques ou des parades. On doit à Gueulette de bonnes éditions, avec notes, de *Rabelais*, de *Montaigne*, de la *Farce de Pathelin*, du *Petit Jehan de Saintré*, etc.; mais les ouvrages suivants sont ceux qui ont le plus contribué à sa réputation : les *Soirées bretonnes, nouveaux contes de fées* (Paris, 1712, in-12); les *Mille et un quarts d'heure, contes tartares* (Paris, 1723-1753, 3 vol. in-12, fig.), heureuse imitation des récits orientaux : le public s'y trompa et crut que c'était une traduction; les *Aventures merveilleuses du mandarin Fam-Hoam, contes chinois* (Paris, 1723, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1728, 2 vol. in-12); les *Sultanes de Guzarate* ou les *Songes des hommes civilisés, contes mogols* (Paris, 1732, 5 vol. in-12), réimprimé sous le titre des *Mille et une soirées* (Paris, 1749, 3 vol. in-12); les *Mille et une heures, contes péruviens* (Paris, 1735-1759, 2 vol. in-12). Tous ces contes, fort amusants, ont été réimprimés dans la collection du *Cabinet des fées.* Nous citerons parmi les pièces que Gueulette a données au Théâtre-Italien : les *Comédiens par hasard* (1718); *Arlequin-Pluton* (1719); le *Trésor supposé* (1722); l'*Amour précepteur* (1726); l'*Horoscope accompli* (1727).

GUEUSAILLE s. f. (gheu-za-lle; *ll* mll. — rad. *gueux*). Pop. Tas de gueux, de gens misérables et dignes de mépris : *Laissez là toute cette* GUEUSAILLE. *Ce n'est que de la* GUEUSAILLE. || Un gueux en particulier : *Taisez-vous donc, vous êtes une* GUEUSAILLE.

GUEUSAILLER v. n. ou intr. (gheu-za-llé; *ll* mll. — rad. *gueusaille*). Pop. Faire le gueux, vivre comme les gueux : *Il n'a fait que* GUEUSAILLER *toute sa vie.*

GUEUSANT, ANTE adj. (gheu-zan, an-te — rad. *gueuser*). Qui gueuse, qui fait le gueux, qui pratique la gueuserie : *Gueux* GUEUSANT. *Gueuse* GUEUSANTE. *Les biens de l'esprit doivent être communs entre tous les frères* GUEUSANTS. (Le Sage.)

GUEUSARD, ARDE s. (gheu-zar, ar-de — augment. de *gueux*). Grand gueux, coquin; le féminin est peu usité : *Ah!* GUEUSARD! *va; je vais t'apprendre à donner des rendez-vous* (E. Gonzalès.) *Cette* GUEUSARDE*-là a des protections jusqu'en enfer.* (M. Masson.)

GUEUSAT s. m. (gheu-za — rad. *gueuse*). Métallurg. Petite gueuse, saumon.

GUEUSE s. f. (gheu-ze — rad. *gueux*, à cause du bas prix). Comm. Dentelle en fil blanc, à réseau très-clair, qui se vend à très-bon marché. || Espèce de petit camelot, tantôt tout laine, tantôt de laine mêlée d'un peu de soie, que l'on fabriquait autrefois dans la Flandre, surtout à Lille et aux environs : *Les* GUEUSES *avaient quelque ressemblance avec les nonpareilles, mais ne les valaient pas.* (Bezon.) On disait aussi PICOTTE.
— Pop. Espèce de chaufferette. V. GUEUX.

GUEUSE s. f. (gheu-ze — de l'allem. *guss*, fonte; de *giessen*, verser, couler). Techn. Masse de fer que l'on a coulée au sortir du fourneau de fusion : *Les plus fortes* GUEUSES *que l'on coule dans les grands fourneaux sont tout au plus de trois mille livres.* (Buff.) || Moule pratiqué dans le sable pour recevoir cette fonte.
— Mar. Masse de fonte de fer servant de lest aux navires.

GUEUSÉ, ÉE (gheu-zé) part. passé du v. Gueuser. Mendié, demandé bassement : *Une place* GUEUSÉE. *Une distinction* GUEUSÉE.

GUEUSER v. n. ou intr. (gheu-zé — rad. *gueux*). Faire le gueux, mendier : *Il aime mieux* GUEUSER *que de travailler. Rien ne produit un plus mauvais effet que de* GUEUSER *avec un habit neuf.* (Le Sage.)

Je suis fort peu content du bonhomme François,
Qui crut qu'un vrai chrétien doit *gueuser* dans la [rue.
VOLTAIRE.

Tout est muet et sourd. Que faire?
Gueuser sur le bord du chemin?
Mais l'on ne prête à la misère
L'oreille non plus que la main.
A. BARBIER.

— v. ou tr. Demander comme une aumône, mendier : GUEUSER *son pain.*
— Fig. Demander ou rechercher bassement : GUEUSER *des dîners.*

Pour moi, je ne vois rien de plus sot, à mon sens,
Qu'un auteur qui partout va *gueuser* des encens.
MOLIÈRE.

GUEUSERIE s. f. (gheu-ze-rî — rad. *gueuser*). Etat de gueux; caractère, habitudes de gueux : *La* GUEUSERIE *est l'élément d'un certain nombre de gens. La servitude est inférieure à la* GUEUSERIE. (Le Sage.) || Misère, pauvreté : *Don César, drapé dans sa* GUEUSERIE, *sera tout aussi fier, tout aussi scrupuleux que s'il était vêtu de drap d'or.* (Th. Gaut.)

Quel est donc ce brigand qui, là-bas, nez au vent,
Plus délabré que Job et plus fier que Bragance,
Drape sa *gueuserie* avec son arrogance?
V. HUGO.

|| Mendicité : *Tout pays où la* GUEUSERIE, *la mendicité, est une profession, est mal gouverné.* (Volt.)
— Hist. Confédération des gueux, dans les Pays-Bas.

GUEUSET s. m. (gheu-sè — dimin. de *gueuse*). Métallurg. Petite gueuse, petite masse de fer coulé, saumon. || On dit aussi GUEUSAT.
— **Encycl.** Quand on fait la coulée d'un haut fourneau, on reçoit la fonte liquide sur une aire de sable dans laquelle sont pratiqués des moules en fonte rangés horizontalement et qui portent le nom de *gueusets*. Les *gueusets* sont séparés longitudinalement les uns des autres par des rigoles établies dans le sable. La fonte, en sortant de l'avant-creuset, s'y précipite et déborde ensuite dans les *gueusets*, que l'on a soin d'enduire de chaux avant la coulée, pour empêcher leur fusion par la haute température de la fonte liquide et l'adhérence des deux matières l'une à l'autre pendant le refroidissement. On donne aussi le nom de *gueusets* aux prismes de fonte que l'on retire de ces moules. Au bout d'une heure ou deux, l'ouvrier peut manœuvrer ces *gueusets* à la main, en ayant soin de se préserver la peau par un morceau de cuir. Ces *gueusets* sont ensuite pesés, ce qui indique le rendement en fonte du haut fourneau, et mis en paquets que l'on porte aux fours à puddler ou aux bas foyers, suivant que l'on emploie, pour l'affinage de la fonte, la méthode anglaise ou la méthode allemande.

GUEUSETTE s. f. (gheu-zè-te). Techn. Godet où les cordonniers mettent la couleur dont ils teignent les semelles.

GUEUX, GUEUSE adj. (gheu, gheu-ze — Ce mot signifiait autrefois *cuisinier*, comme on le voit par cet exemple du XVe siècle, emprunté à Olivier de La Marche : « Le duc a trois *gueux* pour sa cuisine, chacun compté par quatre mois, et doit le *gueux* en la cuisine commander, ordonner et estre obéi. » Il a passé, par dénigrement, des marmitons aux mendiants, aux mauvais sujets. C'est donc tout simplement une autre forme de *queux*, du latin *coquus*, cuisinier). Très-pauvre et réduit à mendier : *Il est pauvre, mais non pas* GUEUX. || Pauvre relativement à sa condition : *Un gentilhomme des plus* GUEUX. *Tel est riche avec un arpent de terre, tel est* GUEUX *au milieu de ses monceaux d'or.* (J.-J. Rouss.)

Riche, *gueux*, triste ou gai, je veux faire des vers.
BOILEAU.

Toute ma peur, à moi, c'est de devenir *gueux.*
PIRON.

— Fam. *Gueux comme un peintre*, Très-pauvre, à cause des habitudes de dissipation des peintres d'autrefois. || *Gueux comme un rat* ou *comme un rat d'église*, Très-pauvre, parce que les rats ne trouvent guère à manger dans les églises : *Il y avait parmi les gens de cour un Montchevreuil; il était Mornay, de bonne maison, sans esprit aucun, et* GUEUX COMME UN RAT D'ÉGLISE. (St-Sim.)
— Substantiv. Mendiant, personne qui demande son pain : *La vie d'un* GUEUX *est un morceau sans os, un enchaînement de plaisirs.* (Le Sage.)

Les *gueux*, les *gueux*,
Sont les gens heureux;
Ils s'aiment entre eux;
Vivent les *gueux.*
BÉRANGER.

|| Personne très-pauvre : *Il est rare qu'un* GUEUX *qui s'enrichit ne se laisse point étourdir de la possession de ses richesses.* (Le Sage.)
— Fig. Personne ou chose qui manque de fécondité ou de richesse : *Notre langue est une* GUEUSE *fière; il faut lui faire l'aumône malgré elle.* (Volt.) *La Provence n'est qu'une* GUEUSE *parfumée.* (Lebrun.)
— Par ext. Coquin, mauvais garnement, personne méprisable, malhonnête : *C'est un* GUEUX *qui veut vous piller.*

Monsieur, méfiez-vous des *gueuses* de Paris.
HAUTEROCHE.

. . . . . . Monsieur, c'est une *gueuse*
Qui gagne ses habits au métier de coureuse.
CORNEILLE.

|| Se dit souvent, comme la plupart des injures, dans un sens vague, et que les circonstances seules peuvent déterminer; souvent même il devient une expression amicale, qui n'a plus rien d'injurieux : *Est-il heureux, ce* GUEUX*-là! il a gagné le gros lot.* || Chose dont on a à se plaindre : *Quel* GUEUX *de temps il fait depuis huit jours! Ah! cette* GUEUSE *de fièvre ne me quitte plus.*
— s. m. Hist. Nom donné à des gentilshommes flamands qui se liguèrent en 1566 : *Les* GUEUX *ont fait la Hollande.* (V. Hugo.) || *Gueux de mer*, Marins hollandais qni armèrent pour la course contre les Espagnols, en 1572. || *Gueux des bois*, Paysans qui s'armèrent, à la même époque, en faveur de l'indépendance des Provinces-Unies.
— Comm. *Velours de gueux*, Toile de chanvre qui ne diffère de la toile ordinaire qu'en ce que, toutes les deux duites ou passées de trame, on y passe une trame d'un coton très-grossier.
— Econ. domest. Pot de grès servant de chaufferette : *La chaufferette dont se servent les dames hollandaises est la bonne chaufferette classique, le pot, le* GUEUX *où brûle un morceau de tourbe, et qu'arrête une boîte ouverte d'un côté, et percée en dessus à coups de tarière.* (M. Du Camp.) || On dit quelquefois GUEUSE.
— Ornith. Oiseau de mer de la Floride.
— **Syn. Gueux, indigent, mendiant, nécessiteux, pauvre.** Le mot *gueux* présente la pauvreté comme quelque chose de sale et de vil; souvent aussi il y ajoute l'idée de mendicité. *Indigent* fait penser aux besoins du pauvre, à ses souffrances. Le *mendiant* est positivement celui qui demande l'aumône. Le *nécessiteux* a des besoins si pressants qu'il faut de toute nécessité venir à son secours. Enfin, *pauvre* est le terme général et le plus usité; il est opposé à *riche*, et marque simplement le peu d'argent, le peu de bien d'une sorte quelconque que l'on possède.
— **Encycl.** Hist. Les historiens ont conservé l'habitude de désigner sous le nom de *gueux* les confédérés des Pays-Bas qui se soulevèrent contre la domination espagnole en 1566. Ce terme de mépris, échappé à l'un des conseillers de Marguerite de Parme, le comte de Barlemont, fut accepté par les révoltés comme mot de ralliement et conservé par eux pendant toute la guerre. On trouvera à l'article PAYS-BAS les détails de ce grand soulèvement, d'où est sortie la république des Provinces-Unies; nous ne mentionnerons ici que ce qui a rapport aux *gueux*, à l'origine du mot et à leurs premiers faits d'armes.

La publication des édits touchant l'établissement de l'Inquisition dans les Flandres et l'arrivée de neuf inquisiteurs espagnols avaient provoqué le soulèvement de presque toute la noblesse. Ses chefs véritables, les comtes d'Egmont et de Horn, le prince d'Orange, hésitèrent; mais Marnix de Sainte-Aldegonde rédigea et fit accepter le grand acte connu sous le nom de *compromis des nobles.* La conjuration éclata au grand jour; la régente, Marguerite de Parme, temporisa dans l'espoir de secours attendus d'Espagne. Dans un conseil tenu par elle le 27 mars 1566, et où furent admis les principaux chefs de la noblesse flamande, eurent lieu quelques pourparlers; mais la lutte était décidée de part et d'autre. Le lendemain, un grand dîner réunit à Bruxelles, dans la maison du comte de Culembourg, la plupart des signataires du *compromis des nobles*, et, comme on délibérait sur le nom à donner au parti naissant, l'un d'eux, Brederode, se leva et raconta un des incidents survenus au conseil tenu la veille. Le jésuite Strada, l'historien le plus complet de la guerre des Flandres, nous donne là-dessus les détails les plus piquants (*De bello Belgico*, t. Ier). « Brederode raconta, dit-il, que les nobles qu'il conduisait avaient été par mépris appelés *gueux*, en langue française, par le comte de Barlemont; qu'il avait sans doute parlé de la sorte à la gouvernante pour rassurer son esprit, comme lui voulant dire qu'elle ne devait rien appréhender de ces hommes de néant; que, pour lui, il avait répondu qu'il recevait librement ce nom, quelque honte qu'il y eût, et qu'il ne se souciait pas, en effet, de devenir *gueux* et mendiant pour la cause du roi. Ce rapport irrita le comte de Culembourg et quelques autres qui n'avaient pas été présents ou qui n'avaient pas entendu les paroles du comte de Barlemont; toutefois, ils résolurent de donner ce nom à leur faction et de le faire servir de marque à la conjuration qu'ils avaient formée. Là-dessus, ils s'exaltèrent les uns et les autres à boire et commencèrent à se donner avec allégresse le nom de *gueux*. Ayant pris tous ensemble de grands verres en main, ils firent des vœux et des souhaits pour le nom et pour le salut des *gueux* et crièrent d'une voix et avec un applaudissement général : *Vivent les gueux!* Brederode, s'étant sur la fin du repas attaché au col une besace qu'il avait trouvée par hasard dans la maison, leva en sa main une écuelle de bois pleine de vin et but à tous les assistants. Puis, ayant seulement goûté le vin, il donna son écuelle et sa besace à celui qui était le plus proche de lui; ainsi l'écuelle et la besace passèrent de l'un à l'autre, et, après que chacun eut fait raison à Brederode et presque en mêmes termes dévoué sa tête pour le salut de ses compagnons, enfin ils se levèrent de table. Comme on vit que Brederode attachait à la muraille son écuelle et sa besace, chacun suivit son exemple, et chacun mettant un clou à l'endroit de la muraille qui était derrière lui, la besace et l'écuelle firent de nouveau le tour de la salle. » Tel fut le baptême des *gueux*. A son arrivée à Bruxelles, un des premiers actes du duc d'Albe fut de faire raser la maison du comte de Culembourg (l'hôtel Florent de Pallant), où s'était passée cette scène; sur l'emplacement, il fit ériger une colonne de marbre avec une inscription commémorative.

Le peuple reçut partout ce nom de *gueux* avec le même enthousiasme; on vit les plus grands seigneurs descendre dans la rue vêtus de gros drap gris et portant de petites écuelles au chapeau, ou, suspendue au cou, une médaille, de cire d'abord ou de bois grossièrement sculpté, que l'on frappa ensuite en or et en argent. La face était à l'effigie de Philippe II, avec ces paroles françaises : FIDELLES AV ROY, et au revers celles-ci : IVSQV'À LA BESACE, entourant une besace suspendue par deux mains entrelacées. Ce fut le signe de ralliement. Les premières heures de l'effervescence populaire furent marquées, du côté des *gueux*, par des déprédations, des sacs d'églises, des pillages, que d'ailleurs les écrivains ecclésiastiques, comme Strada, ont exagérés. La révolution des *gueux* était à la fois religieuse et politique; pendant que les timides désavouaient ces nouveaux iconoclastes et que le prince d'Orange hésitait à se mettre à leur tête, les *gueux*, organisés en bandes redoutables, armés de bâtons, de haches et de marteaux, munis de cordes et d'échelles, se répandaient dans les villages, escaladaient les couvents, brisaient les statues, dépouillaient les autels. Les historiens les distinguent en *gueux de ville* et en *gueux sauvages*, suivant que les bandes se concentraient dans les villes soulevées ou restaient éparses au milieu des bois. L'église d'Ypres fut alors pillée, ainsi que la bibliothèque de l'évêque; il en fut de même dans tous les villages des environs de Saint-Omer. La foule, envahissant les églises, s'amusait à parodier les cérémonies du culte. Les *gueux*, dit Strada, graissaient leurs souliers avec les saintes huiles. Dans la cathédrale d'Anvers, dont les soixante-dix autels furent dépouillés et profanés, un plaisant monta en chaire et fit un prêche burlesque, aux acclamations des assistants. Il y eut une procession ensuite, et les cierges étaient tenus par les prostituées de la ville. Partout le soulèvement eut le même caractère; mais ce n'étaient là que des mouvements insurrectionnels sans grande conséquence et que Marguerite de Parme, avec quelques troupes espagnoles, n'eut pas de peine à réprimer. Des supplices, des confiscations rétablirent momentanément l'ancien état de choses. Dans la période de près de deux ans qui s'écoula entre le *compromis des nobles* et l'arrivée du duc d'Albe, deux ans perdus par l'indécision du prince d'Orange, les *gueux* essayèrent pourtant quelques mouvements militaires, qui, bien dirigés, eussent pu faire gagner immédiatement la partie. Quelques troupes étaient organisées; un des chefs, Sereau, avait concentré 4,000 hommes dans les environs de Tournay; Marnix de Sainte-Aldégonde était trésorier des *gueux*, *questor ærarius gheusiorum*, dit Strada. Son frère, Jacques de Marnix, opérait une tentative par mer sur Flessingue et l'île de Walcheren. C'est cette partie de l'armée insurgée qui reçut le nom de *gueux de mer.* Ces corsaires, organisés sur les conseils de Coligny, qui vint en personne à leur secours avec quelques vaisseaux français, remportèrent quelques succès. Lorsque le duc d'Albe eut étouffé le soulèvement dans les supplices, les *gueux* de mer restèrent seuls à lutter. Les comtes d'Egmont et de Horn décapités, des exécutions journalières de gentilshommes sur la place publique de Bruxelles, d'horribles représailles exercées sur ceux qui avaient profané ou qui étaient soupçonnés d'avoir profané les églises, des torrents de sang répandus partout, avaient pour un moment pacifié les Pays-Bas. Les *gueux* de mer, qui, de l'embouchure de l'Ems aux côtes anglaises, occupaient tout le détroit, tentèrent un coup hardi sur l'île de Woorn, où la tempête les avait contraints de se réfugier. Sous le commandement du comte de Lamarch, ils s'emparèrent du port de Briel (1570), s'y fortifièrent et le tinrent, malgré les Espagnols, jusqu'à la fin de la guerre. Mais, dès 1568, Guillaume le Taciturne, sortant enfin de son indécision, s'était mis à la tête du soulèvement, et, à partir de son entrée en campagne, l'histoire des *gueux*, organisés en troupes régulières, quoique conservant toujours ce nom qu'ils affectionnaient, devient l'histoire même des Pays-Bas.

Le nom de *gueux* a été ressuscité, en 1830, par les combattants de la révolution belge. Les survivants de ces combattants patriotes, au nombre d'un millier, se sont réunis en septembre 1872 pour fêter le quarante-deuxième anniversaire de la révolution. Leur banquet s'est appelé le banquet des *gueux.* Les Belges ont également fêté, en 1870, le centenaire de la prise de l'île de Woorn et du port de Briel, premiers faits d'armes décisifs en faveur de l'indépendance de leur patrie.

Consultez : Strada, *De bello Belgico decades duæ* (Rome, 1632-1647, 2 vol. in-fol.); cet ouvrage capital a été traduit en français par Du Ryer (Paris, 1652); Motley, *History of the Rise of the Dutch republic* (Londres, 1856, 3 vol. in-8°), traduit en français par M. Guizot : *Histoire de la fondation de la république de Hollande;* Théodore Juste, *Histoire du soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole* (1862-1863, 2 vol. in-8°); Edgar Quinet, *Fondation de la république des Provinces-Unies, Marnix de Sainte-Aldégonde* (1854, in-18); Altmeyer, les *Gueux de mer* (Bruxelles, 1840).

Le théâtre s'est emparé des épisodes les plus émouvants de cette lutte. Gœthe s'est inspiré de la mort lamentable des comtes d'Egmont et de Horn pour composer une de ses plus belles tragédies (v. EGMONT); M. V. Sardou a mis sur la scène les *gueux* eux-mêmes et exalté l'héroïsme patriotique dans un drame qui compte parmi ses plus grands succès (v. PATRIE); MM. Jules Claretie et Petruccelli della Gattina ont fait également représenter une *Famille des gueux*, spécialement dirigée contre les jésuites et leurs menées ténébreuses (Odéon, 5 mars 1869).

— Mœurs et cout. *Corporation des gueux de Paris.* Les *gueux* et mendiants de Paris formaient jadis une corporation véritable, subdivisée en catégories nombreuses. Nous avons déjà décrit leur quartier général, ou, pour mieux dire, leur repaire, la *Cour des miracles*, et donné, à ce propos, une idée de l'espèce de gouvernement qui les régissait. Nous nous contenterons ici d'énumérer les principales subdivisions de cette singulière association de malfaiteurs. Il y avait les *orphelins*, jeunes garçons qui, par groupes de trois ou quatre, parcouraient les rues, tremblant de froid et à moitié nus pour apitoyer les passants. Les *marcandiers*, dit Sauval, étaient « ces grands pendards qui allaient d'ordinaire par les rues, deux à deux, vêtus d'un bon pourpoint et de méchantes chaussures, criant qu'ils étaient de bons marchands ruinés par les guerres, par le feu ou semblables accidents. » Les *rifodés*, suivis de leurs prétendues femmes et enfants, avaient la spécialité de se dire ruinés par le feu du ciel qui avait consumé leur bien, et produisaient même au besoin un certificat qui en faisait foi; les *malingreux* simulaient des maladies : c'étaient tantôt de faux hydropiques, tantôt des amputés d'un bras, tantôt des lépreux couverts de plaies à soulever le cœur de dégoût; mais ces honnêtes gens savaient guérir instantanément et faire disparaître en un clin d'œil leurs ulcères; les *capons* étaient des filous qui hantaient de préférence les cabarets ou qui, sur le pont Neuf, engageaient des parties de jeu et trichaient effrontément; les *piètres* ne marchaient qu'avec des béquilles; les *polissons* allaient quatre par quatre, vêtus d'un pourpoint, sans chemise, le chef couvert d'un chapeau sans fond, le bissac sur l'épaule et la bouteille de côté; les *francs-mitous*, à l'aide de fortes ligatures qui arrêtaient le mouvement du sang dans leurs artères, se laissaient tomber en défaillance au milieu des rues et dupaient, non-seulement la charité des passants, mais jusqu'à des médecins; les *callots* feignaient la teigne ou bien ils disaient en avoir été guéris par le pèlerinage de Sainte-Reine, et, dans les deux cas, tendaient la main; les *hubains* montraient au coin des rues un certificat attestant qu'ils avaient été mordus par un chien enragé et que, par l'intervention de saint Hubert, ils avaient été guéris; les *sabouleux* se roulaient sur le pavé, imitant les épileptiques et écumant comme eux, à l'aide d'un petit morceau de savon introduit au préalable dans leur bouche. Il y avait encore les *coquillards*, pèlerins factices, couverts de coquilles, et qui se donnaient pour avoir fait le voyage de Saint-Jacques ou de Saint-Michel. Les *cortaux de boulange*, qui ne mendiaient que l'hiver, les *marpauts*, les *millards* complètent à peu près cette nomenclature de *gueux*, dont tout le système, on le voit, était basé sur la crédulité publique et sur l'hypocrisie la plus savante. Il y avait un danger sérieux pour la sécurité des honnêtes gens dans cette corporation immorale, qui croissait chaque jour. On la toléra néanmoins pendant plusieurs siècles, et Sauval raconte qu'un mendiant qui en faisait partie servit, en 1653, de passe-temps au roi et d'entrée au ballet royal de la *Nuit*, dansé sur le théâtre du Petit-Bourbon. Mais enfin, en 1656, l'autorité se décida à mettre un terme à cette incroyable et trop longue comédie : l'*Hôpital général* fut fondé, et sommation fut faite aux divers mendiants d'avoir à s'y retirer. Les *bons pauvres* obéirent. Les *voleurs* et *filous* préférèrent quitter Paris, momentanément, il est vrai, car ils y rentrèrent bientôt, et, malgré la police, y commirent d'innombrables méfaits. Ce ne fut que vers 1667 que le lieutenant de police La Reynie commença à débarrasser la capitale de cette vermine, dernier reste d'un temps qui admettait l'hérédité jusque dans la misère et dans le crime.

Gueux (LES) [*The jolly Beggars*], poëme de Robert Burns, son chef-d'œuvre (1780). Cette vive peinture de la bohême est bien plus puissante que les *Gueux* de Béranger. Une troupe de vagabonds est venue s'abriter et faire ripaille dans la taverne de Poosie Nansie. Un invalide en haillons chiffonne les robustes appas d'une grosse commère, et, chancelant sur sa béquille, d'un air crâne, il entonne à pleins poumons une chanson de soudard. Le chœur reprend et les voix ronflent; les rats effrayés se sauvent au plus profond de leurs trous. La commère se lève et chante un rondeau plus qu'égrillard, dans lequel le poëte ne semble point craindre de choquer les oreilles pudiques. Ses autres personnages, un paillasse, une coupeuse de bourse, un bossu, racleur de guitare, un chaudronnier ambulant, tous déguenillés, chantent chacun à son tour; à la fin, ils s'empoignent, se rossent, s'embrassent et font trembler les vitres des éclats de cette bonne humeur qui sent d'une lieue la bière forte. Ce poëme est, comme la plupart des autres productions de Burns, écrit en dialecte écossais et d'une énergie de style incomparable.

Gueux (LES) [*The Beggars*], comédie politique de John Gay (1728). En apparence, l'auteur dépeint, d'une façon très-pittoresque, les mœurs des voleurs et des recéleurs qui pullulaient de son temps à Londres; pour nous et même pour les Anglais d'aujourd'hui, sa pièce n'est qu'une amusante comédie de mœurs. Il en était tout autrement pour ses contemporains, qui pouvaient suivre dans chaque scène un mordant parallèle audacieusement établi entre les faits et gestes de ces fripons de bas étage et ceux des plus hauts seigneurs de la cour. Dans une des scènes, un recéleur se collète avec son associé; les contemporains reconnaissaient sous les traits du recéleur le ministre lui-même, le fameux Walpole, qui avait eu récemment une querelle violente avec lord Townsend, son frère et en même temps son collègue. Le héros de la pièce, hardi et galant voleur de grand chemin, dont la maîtresse et la femme se disputent le cœur, c'est encore le ministre. Et tout le monde savait que lady Walpole était jalouse de Molly Skerret, la maîtresse de son mari. Plus loin se trouve le portrait d'un autre filou, redoutable encore par son habileté et sa ruse, Bob Booty : toujours une satire dirigée contre le même personnage; le nom de Bob Booty en resta au ministre, et la populace ne l'appela plus autrement.

Voici le sujet apparent de la pièce : Un chef de brigands, Macheath, fait la cour à la fille d'un recéleur, Polly Peachem, et lui promet de l'épouser, bien qu'il soit déjà marié. Les parents de Polly (Molly était le nom de la maîtresse de Walpole) découvrent trop tard l'intrigue. Le mariage est fait. Le recéleur et sa femme ne pardonnent pas au voleur de leur avoir enlevé leur fille, leur unique héritière. Ils proposent à cette malheureuse de livrer son mari à la justice. Polly hésite un instant; mais, comme elle aime toujours Macheath, elle l'avertit du péril, et Macheath se cache dans une taverne, où, en compagnie des messieurs et des dames de sa bande, il boit, il joue, il danse comme un parfait gentleman. Les mœurs du grand monde sont scupuleusement observées dans ce repaire. On s'appelle monsieur ou madame; on se fait des politesses pour passer aux portes; malheureusement, une de ces respectables *ladies* s'est vendue à la police, et Macheath est arrêté et conduit en prison. Ses deux épouses accourent en même temps pour le visiter dans sa prison. L'une est Polly, l'autre est la fille du geôlier. Il faut choisir entre ces deux femmes : le prisonnier donne natu-